



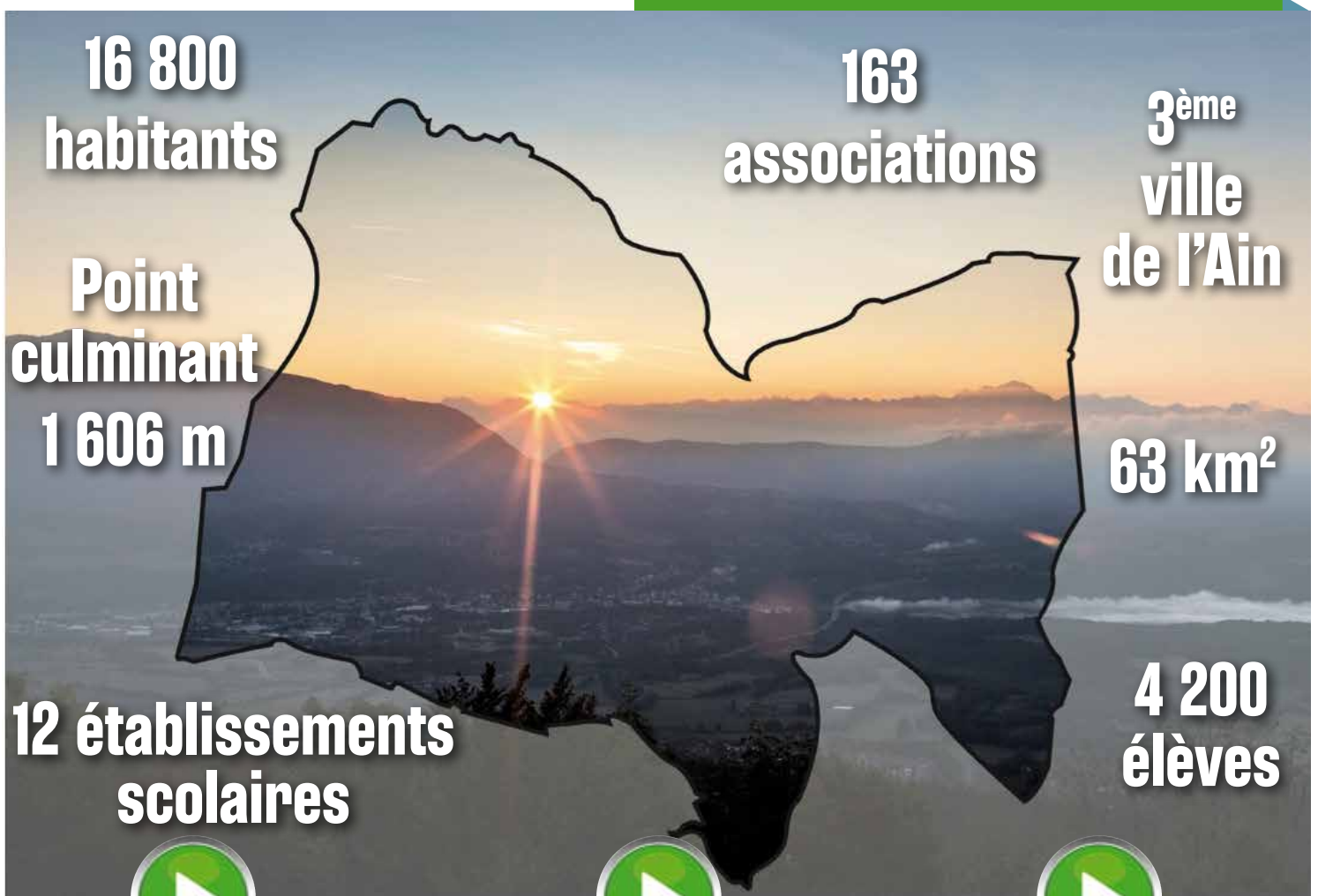
VALSERHÔNE

BELLEGARDE SUR VALSERINE - CHATILLON-EN-MICHAILLE - LANCRANS

Lettre d'information
municipale

Janvier 2021
Edition spéciale vœux

Meilleurs Vœux 2021



Edito

Découvrez la vidéo
des vœux de Régis Petit

02



Plaine d'Arlod

Découvrez
le projet Plaine d'Arlod

03



Eveil musical

Vidéo d'un concert
Orchestre à l'école

07



EDITO

Chers valserhônais, chères valserhônaises,

Inutile de s'étendre sur 2020, sinon en ayant des pensées chaleureuses pour celles et ceux qui ont été, sont encore touchés par le virus ou qui ont perdu des proches.

Des pensées pour tous les bénévoles des associations, et particulièrement les associations caritatives sur le pont depuis le début de la tempête, la collectivité vous soutient de son mieux. Vous êtes admirables !

Des remerciements pour toutes les "deuxièmes" et "troisièmes" lignes qui ont tenu notre quotidien à bout de bras, spécifiquement pour les agents municipaux sur le terrain depuis le début de la crise.

Reconnaissance et remerciements pour tous les acteurs du monde médical en institution ou en ville. De quoi considérer la problématique santé comme une très grande priorité pour le territoire. Nous reviendrons prochainement sur le sujet avec l'ensemble de nos partenaires.

Du courage pour l'ensemble du monde économique qui traverse une tourmente sans précédent.

Et puis pour nous tous, du courage aussi car nous sommes tous mis à rude épreuve et devons nous réinventer au quotidien pour avancer sans beaucoup de visibilité. Quelle démonstration de résilience et de résistance !

Le démarrage du mandat a été chamboulé, « c'est peu de le dire », mais notre détermination à parler d'avenir, tout en gérant le quotidien difficile, est intacte. C'est notre devoir, c'est notre mission.

Je remercie l'ensemble de mes collègues du conseil municipal pour leur soutien, leur travail et leur enthousiasme. La solidarité entre nous et notre envie de projets pour Valserhône nous animent chaque jour !

Chers valserhônais, chères valserhônaises, je vous présente tous mes vœux pour 2021. Gardons le cap, restons solidaires et fraternels.

Régis PETIT
MAIRE



SOMMAIRE

- 03 **Une plaine polyvalente au service du sport et des loisirs**
- 06 **La salle de visite : pour cultiver le bien-vivre ensemble**
- 07 **Eveil musical, partage d'émotions**
- 08 **Bâtiments scolaires : Vouvray et Arlod, les deux priorités**
- 09 **Ville pilote, Valserhône va bientôt bénéficier de la fibre sur l'ensemble du territoire**
- 10 **La mobilité : un bon mobile !**
- 11 **Sécurité : Les problèmes se résolvent ensemble**
- 11 **Minorité municipale**
- 12 **Succès total de "J'achète local"**



LA PLAINE D'ARLOD

De l'industrie aux loisirs - histoire d'une deuxième vie. Découvrez la vidéo

UNE PLAINE POLYVALENTE AU SERVICE DU SPORT ET DES LOISIRS

La livraison des 30 hectares réaménagés est prévue pour 2023, la première pierre devrait être posée dès cet été comme le confirme Régis Petit, maire de Valselhône.

Après plusieurs années consacrées au dossier de la future "plaine sportive" vous touchez au but ?

« Nous sommes ici sur un ancien site industriel d'une trentaine d'hectares, cannibalisé par l'électroméallurgie bellegardienne pendant près de 150 ans. Heures industrielles fastes auxquelles ont suivi des années sombres lorsque les industries ont fermé. On doit en grande partie l'image dégradée de Bellegarde à la vue qu'offrait cette friche industrielle aux automobilistes circulant sur le viaduc de l'A40. Après la fermeture de Pechiney, la collectivité, a acheté ces 30 hectares, ce qui permet aujourd'hui de réhabiliter de façon spectaculaire un site industriel dégradé en

un vaste espace dédié aux sports et aux loisirs. »

S'il y a bien un mot qui fait l'unanimité pour définir cette plaine c'est bien celui de polyvalence ?

« Effectivement, la plaine va repositionner des activités sportives. Le club de rugby pourra compter sur deux terrains synthétiques dont le terrain d'honneur avec 1500 places de gradins. Le tennis club aura à disposition 8 courts, dont 4 couverts, et un club house. Le tennis de table, le tir à l'arc y trouveront également résidence. L'athlétisme a toute sa place dans ce projet, et je suis heureux que notre travail avec les associations athlé-

tiques avance bien, pour une intégration d'équipements dédiés à ces activités essentielles à l'éducation physique et sportive dès le plus jeune âge. Evidemment, la plaine sera totalement accessible aux élèves de primaire et aux collégiens du centre-ville, ce qui représente près de 3000 élèves ! Un "espace réception" de 320 m² géré par la collectivité pourra être utilisé notamment par les associations de Valserhône pour leurs événements conviviaux. Enfin, la plaine sera bordée par des espaces largement ouverts à l'ensemble de la population, notamment

le long du Rhône par la continuité du cheminement des Berges. En marchant, en courant, à vélo ou rollers, 3,5 kms de balade, avec vue époustouflante sur le fleuve. »

Quelles en sont les échéances ?

« C'est un dossier au long-cours. Les premières décisions datent de 2006. Les 30 hectares ont été achetés progressivement. Nous avons déconstruit et dépollué tout ce qui devait l'être. Nous avons ensuite lancé un concours d'architectes. Le projet lauréat a été désigné en juillet

2019. Dès lors, un avant-projet définitif a été travaillé, ce qui nous amène aujourd'hui à la phase de consultation des entreprises pour un lancement des travaux prévu mi-2021 et une livraison espérée à l'été 2023 ; calendrier ne tenant pas compte des aléas liés à la crise sanitaire. »

Financièrement ce projet s'appuie sur un montage assez original ?

« Ce dossier pèse près de 18 millions d'Euros hors taxe, maîtrise d'œuvre comprise. Deux axes de financement :



LA PLAINE D'ARLOD

Vue d'ensemble du projet



la valorisation de l'actuel stade Gérard Armand et les accompagnements de nos partenaires. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a d'ores et déjà accordé une subvention de 5 millions d'euros à Valsenhône pour soutenir cet équipement. Le Département de l'Ain, l'Europe et d'autres partenaires ont été sollicités. Nous intégrons dans le budget prévisionnel, la vente à hauteur de 5 à 6 millions d'euros, du foncier de l'actuel stade Armand. Sans cette vente des terrains, le projet n'aurait pas pu aboutir. »

Le nom de la plaine de jeux a-t-il été décidé ?

« Il faut trouver plusieurs noms en réalité. Un nom global pour la plaine multisports et de loisirs et des noms pour chaque espace intérieur. Pour la zone rugby, nous sommes très attachés au nom de Gérard Armand, ancien maire de Bellegarde et supporter de l'USBC qui a tellement fait pour le sport du territoire, mais rien n'est décidé. Nous imaginons différentes manières de trouver des noms... à suivre ! »

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la transformation des terrains de rugby du haut de la ville ?

« De ce foncier, va émerger un éco-quartier durable. Cette opération va s'épanouir au coeur d'un quartier déjà structuré autour d'équipements publics, d'établissements scolaires, de la piscine, de commerces et de transports en commun. La première tranche du projet débutera d'ici juillet 2021. Elle concerne l'actuelle zone autour des terrains de tennis. Elle accueillera une résidence pour personnes âgées, une structure petite enfance et quelques logements. Entre la plaine d'Arlod et la requalification de l'actuel stade Armand, on parle de deux nouveaux quartiers qui renaissent sur eux-mêmes. C'est le destin et souvent la difficulté des anciennes villes industrielles de se réinventer sur elles-mêmes. »

LE PROJET

▶ Fin des travaux de dépollution du site : **mai 2021**

▶ Début des travaux de construction : **septembre 2021**

▶ Fin des travaux : **septembre 2023**

▶ Public touché : environ **3000** scolaires et **800** adhérents des associations sportives résidentes

▶ Salle Évènementielle de **320 m²** capacité **350** personnes

▶ **1500** places en gradin

▶ Coût de l'opération **18 M€ HT**

▶ Nom de l'architecte : Cabinet Nicolas CHABANNE - LYON

▶ **Les clubs résidents** : USBC, Tennis Club du Bassin Bellegardien, Club des Archers de la Valserine, Tennis de table du Bassin Bellegardien, Club Athlétique Bassin Bellegardien

▶ **Accessible à l'ensemble** des groupes scolaires de la commune et au Collège Louis Dumont



LES AMBIANCES

Vue des gradins, tennis couverts et espace d'accueil

LA SALLE DE VISITE : POUR CULTIVER LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Comme le confirment Marie-Noëlle Ancian, conseillère municipale déléguée en charge des associations culturelles et Sandra Laurent-Segui, adjointe à la culture, l'ouverture au public de "La Salle de Visite" pourrait coïncider avec les Journées du Patrimoine en septembre prochain.

Où en est le projet de rénovation de l'ancienne Salle de Visite des douanes attenante à la gare ?

« Nous sommes en cours d'études structures et travaux de remise en état. Le bâtiment qui a été en grande partie démoli à l'intérieur, ressemble en ce moment à une coquille vide qui va être rapidement mise hors d'eau et hors d'air et devrait prendre forme au fil de l'année. Nous envisageons un premier contact pour que le public découvre cette salle à l'occasion des journées du patrimoine en septembre prochain. »

Quelle en sera la destination ?

« Notre volonté est de créer un lieu qui rassemble et qui soit, bien évidemment, ouvert à tout le monde. Ce sera un endroit dédié à la Culture sous toutes ses formes et empreint de convivialité. Le souhait de départ étant de permettre aux artisans, artistes locaux etc... de pouvoir profiter de cette salle pour y exposer et l'animer en direction du public sous diverses formes

(marché couvert, expositions, animations, spectacles, etc...). Un groupe de travail, piloté par Marie-Noëlle Ancian, conseillère municipale déléguée, permettra aux associations et aux citoyens d'être force de proposition. »

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un projet beaucoup plus large...

« C'est la continuité de la réhabilitation de l'ancienne gare de Bellegarde. La Passerelle des Arts accueille le conservatoire de musique et la médiathèque depuis plusieurs années. L'acquisition complémentaire de la Salle de Visite ainsi que du Buffet de la Gare (via un portage auprès des Etablissements Publics Fonciers) était importante. Il était primordial que la Commune de Valsershône en devienne propriétaire pour ensuite en maîtriser et préserver son architecture remarquable et les projets qui prendront vie dans ce nouvel espace culturel largement ouvert à tous. »



A RETENIR

- ▶ Superficie de la salle de visite **600m²**
- ▶ Dimensions de la salle :
 - o hauteur : **13 m**,
 - o longueur : **34,3 m**
 - o largeur : **17,5 m**
- ▶ Journées du Patrimoine les **18 et 19 septembre 2021**



SALLE DE VISITE

2021, la salle débarrassée de ses constructions intérieures

L'ÉVEIL MUSICAL, PARTAGE D'ÉMOTIONS

L'éveil musical initié il y a une douzaine d'années à Bellegarde a été immédiatement étendu à l'ensemble des écoles de la commune nouvelle. Sonia Raymond, adjointe à l'éducation et Sandra Laurent-Segui, adjointe à la culture, reviennent sur ce dispositif.

Plus de 1900 petits valserhônois, de maternelle au CM2, bénéficient d'un enseignement musical et théâtre collectif assuré par des professeurs spécialement formés, les Dumistes*. Par la musique les enfants développent leur créativité, l'écoute des autres, le travail ensemble. L'éveil musical gomme toutes les différences. Il n'y a pas de premier de la classe, il s'agit d'apprendre à communiquer en s'amusant, en respectant les autres. Les difficultés s'effacent devant la fierté d'un son réussi ou le rire d'une fausse note. Avec l'éveil musical on apprend en s'amusant et on partage.

Trois écoles participent aux orchestres ou théâtre à l'école, véritables initiatives aux pratiques artistiques. Les instruments sont prêtés aux enfants par le Conservatoire.

Ces initiatives révèlent des passions pour certains ou sont juste de bons moments entre copains pour les autres.

Tout ce petit monde prépare un concert en fin d'année, moment de pure émotion pour les familles. Les dispositifs d'éveil musical, orchestre et théâtre à l'école sont organisés en

concertation entre les enseignants de l'Education Nationale et du Conservatoire à Rayonnement Communal, un modèle de coordination pédagogique au service de l'éducation artistique et culturelle à l'école. Une méthode partenariale à saluer.

*Dumiste : diplôme universitaire de musicien intervenant en milieu scolaire

EN CHIFFRES

- ▶ Budget annuel moyen : **5 dumistes**, soit **102 300 €** de masse salariale
- ▶ Mise à disposition d'un parc instrumental d'une valeur estimée à **120 000€**
- ▶ **81 classes** en éveil musical
- ▶ **1815 enfants** en éveil musical **75 enfants** en orchestre et théâtre à l'école



MUSIQUE

Découvrez la vidéo du spectacle Orchestres à l'école

BÂTIMENTS SCOLAIRES : VOUVRAY ET ARLOD LES DEUX PRIORITÉS

Les groupes scolaires de Vouvray et de Arlod sont les deux dossiers prioritaires sur lesquels la municipalité s'est penchée. Mourad Bellammou, conseiller municipal délégué en charge du patrimoine bâti, nous en parle.

Quelles sont les raisons qui ont dicté le choix de ces deux dossiers ?

« Un diagnostic a été réalisé sur l'ensemble des groupes scolaires de Valserhône et nous avons identifié deux priorités.

Le groupe scolaire de Vouvray, car aux vues des programmes d'habitat dans le périmètre, il fallait anticiper une extension de l'établissement en ajoutant trois classes. Les travaux débuteront prochainement, pour un budget d'un million d'Euros et une mise en service premier semestre 2022.

Le groupe scolaire d'Arlod, avec la création d'espaces accueillant les classes de maternelle et la cantine, et des adaptations sur le bâtiment existant des primaires. L'ensemble porte sur un effectif de 250 élèves. Les travaux devraient démarrer courant 2022 pour un investissement communal d'environ 5 millions d'Euros. »

Comment procédez-vous pour cerner les besoins spécifiques à chaque cas particulier ?

« Nos projets suivent toujours la même procédure autour d'un travail participatif qui intègre les élus, les directeurs d'école, les professeurs, les parents

**ECOLE D'ARLOD**

Un projet d'extension pour une école à 250 élèves

d'élèves et tous les corps de métier qui interviennent quotidiennement dans les locaux concernés. Ces groupes de travail permettent de prendre en compte tous les aspects de la vie des écoles. L'objectif principal est de favoriser le bien-être des enfants afin de faciliter

leur apprentissage. Le projet est ensuite présenté en conseil d'école. Cela nous permet d'expliquer aux parents quelles sont les solutions retenues avec les arguments avancés au fil des réunions, une vraie démarche de concertation. »

**ECOLE DE VOUVRAY**

Infographie du bâtiment en construction prochainement

VILLE PILOTE, VALSERHÔNE VA BIENTÔT BÉNÉFICIER DE LA FIBRE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Surfez à très haut débit grâce à la fibre optique. Super rapide et fluide, c'est la plus puissante des connexions pour votre TV, téléphone et ordinateur. C'est dire si cette technologie est attendue avec impatience sur le territoire de Valsershône. Questions à Gilles Zammit, adjoint aux travaux et réseaux qui nous parle de son installation sur le territoire d'ici fin 2022.

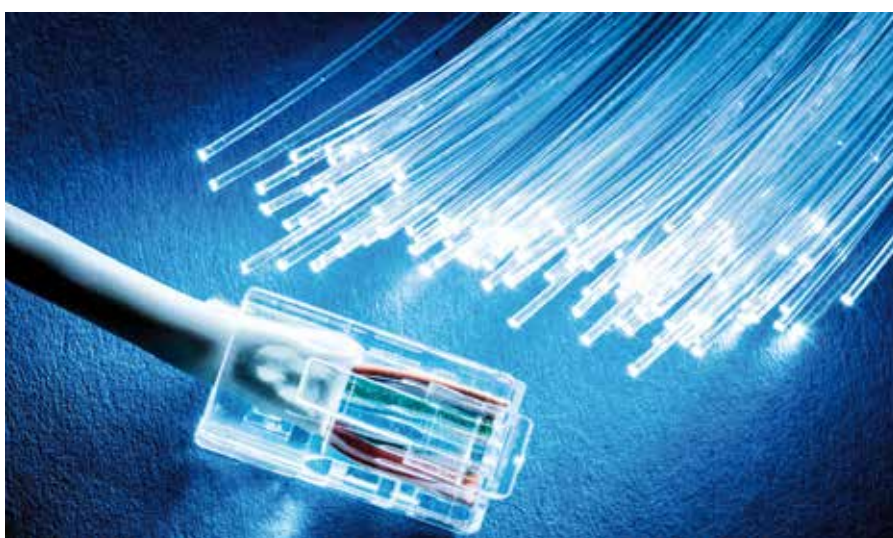
Livrable fin 2022, la fibre sera-t-elle au rendez-vous initialement fixé ?

« Valsershône a été choisie par le SIEA (Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain) comme l'une des villes pilotes de l'Ain pour le fibrage total de la commune. Les travaux sont en cours. Trois Shelters (grosses armoires qui peuvent chacune accueillir jusqu'à 2160 lignes fibre) et 19 équipements plus petits (armoires de rue) ont été installés sur la commune. Ce dispositif va permettre de distribuer la fibre vers tous les bâtiments de Valsershône publics ou privés et les maisons individuelles. L'éligibilité totale est prévue courant de l'année 2022.

Nous avons pris un peu de retard à cause de la crise sanitaire, mais aussi parce qu'il a fallu réparer des ouvrages anciens que nous avons découverts endommagés. Nous avons également des difficultés pour obtenir des conventions à passer avec des particuliers pour des interventions sur leurs façades. Plus de 2500 prises sont bloquées en l'attente de conventionnement. Mais les choses avancent et avec le SIEA nous pensons pouvoir tenir le délai de 2022 pour que Valsershône soit totalement reliée à la fibre.»

Autre sujet "sensible" : celui de la circulation rue des Etournelles ?

« Plusieurs plaintes de riverains nous ont alertés sur des vitesses excessives constatées. Nous avons mis en place le protocole habituel dans ce cas. Nous installons pendant quelques semaines des radars pédagogiques qui permettent de vérifier les flux dans les deux sens de circulation et enregistrent les vitesses. Les données sont analysées et nous rencontrons les riverains pour leur présenter les résultats. Suite à cette concertation, des aménagements de voiries peuvent être décidés



FIBRE OPTIQUE

Fin du déploiement à Valsershône courant 2022

pour ralentir la vitesse ou travailler sur les sens de circulation. Concernant la route des Etournelles, il y a déjà eu des aménagements parce que nous savons que cette voie est un petit raccourci pratique de plus en plus emprunté donc de

plus en plus dangereux. Après étude et concertation avec les riverains, un nouvel aménagement sera expérimenté. Nous reviendrons ensuite vers l'ensemble de la population pour une proposition d'aménagement durable. »

LA MÉTHODE

Modifications de voiries - Une méthode de travail - Concertation et information

- ▶ Concertation avec les riverains : partager la problématique et envisager une solution
- ▶ Expérimentation sur site : tester une solution temporairement
- ▶ Bilan public de l'expérimentation : rendre compte aux riverains et plus largement aux citoyens
- ▶ Mise en place définitive des aménagements : réalisation des aménagements

LA MOBILITÉ : UN BON MOBILE !

Pas évident de faire cohabiter piétons, cyclistes, voitures particulières et transports en commun. Un défi à la hauteur des enjeux. Questions à Catherine Brun, vice-présidente du développement économique, Pôle Métropolitain du Genevois français, relations transfrontalières, mobilité et à Benjamin Vibert, adjoint en charge de l'environnement et des mobilités douces.

Pouvez-vous définir vos domaines de compétences respectifs ?

M^{me} Brun. « En tant que vice-présidente de la CCPB et siégeant également au bureau du pôle métropolitain du Grand Genève, je suis amenée à plancher sur les transports dans leur globalité. La mobilité est devenue un enjeu primordial à tous les échelons (Etat, Région, Département etc...). Tout le monde s'en empare car c'est un sujet qui englobe de nombreuses thématiques (transport scolaire, transport à la demande, bus, trains...). »

M Vibert. « Je suis adjoint à l'environnement et aux mobilités pour la commune de Valserhône. Elu communal, je siège également au pôle métropolitain du Genevois français. Les mobilités et leur évolution vers un modèle durable, un sujet complexe sur le plan administratif. Chaque problématique en croise une autre. Il faut travailler en transversalité et concertation sur tous les thèmes (gare, bus, vélos, piétons...). »

Abordons le sujet de la mobilité douce, un enjeu d'avenir ?

« Les accords de Paris visent à réduire l'émission de carbone. Aujourd'hui, le transport représente globalement 60 à 70% de l'émission de gaz à effet de serre. Il faut agir sur tous les modes de transport afin de rester à des niveaux d'émissions acceptables. La voiture individuelle à moteur thermique ne peut en aucun cas être une solution pour le futur. Ce qui ne veut pas dire que l'on doit opposer les différents types de mobilités. Les mobilités douces sont des alternatives pour des trajets courts intra-urbains ou péri-urbains. Se déplacer à vélo, à pied ou en trottinette aura un réel impact sur la réduction des gaz à effet de serre »

La topographie de Valserhône rajoute même quelques difficultés aux schémas traditionnels ?

« Savez-vous qu'entre le stade de foot



VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Incitation de la commune aux mobilités douces

route des Etournelles et le pont de Savoie, le dénivelé est l'équivalent d'une tour Montparnasse ! Avec ses fortes pentes, Valserhône n'est pas le paradis du cycliste et le partage de la chaussée peut se révéler délicat si l'on met des vélos en montée à côté des voitures, la différence de vitesse peut rapidement se révéler dangereuse. C'est pourquoi le VAE* nous semble plus sûr et simple pour partager la chaussée. Des aménagements pour réduire la vitesse des uns et augmenter la sécurité des autres tout en préservant un espace piéton arriveront ensuite mais l'équation parfois difficile à résoudre selon la largeur de voirie, d'autant si l'on doit prévoir du stationnement. C'est tout l'enjeu du "plan mobilités douces" de Valserhône en cours de réalisation. »

Qu'en est-il de votre côté ?

M^{me} Brun. « La CCPB, comme le Pôle métropolitain, a lancé son schéma directeur

cyclable pour étudier les différents usages du vélo et dans ce cadre nous planifions les futurs investissements comme les parcs à vélo au centre-ville et à la gare. »

M Vibert. « Valserhône étudie toutes les solutions de mobilité autour du VAE*, la subvention à l'achat est un premier engagement, mais la location longue et courte durée sont aussi des pistes sérieuses auxquelles je consacre une bonne partie de mon temps d'élu. »

Mobilité collective et mobilité douce les deux piliers de demain.

« Il faut créer des liens entre les mobilités collectives, comme le réseau Mobivals, et les mobilités douces. Pour une vision globale et à long terme, nous travaillons à l'élaboration d'un schéma global des mobilités douces, véritable cartographie des modes de déplacements sur la commune, pour prévoir les investissements adaptés à l'échelle de notre mandat et au-delà. »

*Achats de Vélos à Assistance Électrique (VAE): 200 € de prime

Le Conseil municipal a acté une subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique par les valserhônais.

Elle est fixée à **20 % du montant total du VAE**, plafonnée à **200 €** par VAE, par personne, et par an.

L'enveloppe budgétaire s'élève à **10 000 €** pour lancer l'opération et selon son succès l'opération pourra être reconduite.

C'est le premier acte d'une politique ambitieuse qui sera complétée par des aménagements de voirie adaptés à ces usages

SÉCURITÉ : LES PROBLÈMES SE RÉSOLVENT ENSEMBLE

Patrick Perréard, adjoint au Maire en charge de la sécurité et tranquillité publique, nous explique le déploiement des nouveaux agents dédiés à la sécurité sur le terrain et la modernisation de l'outil informatique serviront de fil rouge à cette année 2021.

Quels sont vos grands axes de travail ?

« Nous mettons en place sur Valserhône, une direction de la sécurité et de la tranquillité publique avec notamment le recrutement d'Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Les ASVP font respecter le stationnement, mais sont avant tout des relais de terrain auprès de la population et des commerçants. Ils font remonter les problématiques qui se posent ici où là dans la ville. Notre volonté est de recréer de la proximité avec les citoyens. Notre deuxième axe d'action est de moderniser les réseaux de vidéo-protection. »

Les nouvelles technologies offrent de nouvelles perspectives de travail ?

« Nous allons engager des actions importantes visant à renouveler le matériel de vidéo-protection. Cela ne passe pas dans l'immédiat par l'ajout de caméras, car la présence humaine a plus d'effet. En revanche, nous allons nous doter d'un matériel plus moderne et performant qui facilite et optimise les recherches et permet de travailler plus efficacement avec les forces de l'ordre. Des partenariats et

conventions avec la Gendarmerie existent depuis plusieurs années, un système de vidéo-protection amélioré renforcera ces coopérations. »

Valserhône n'a pas échappé voilà quelques semaines à des actes d'incivilité ?

« Comme beaucoup de communes en France, nous avons subi des tirs de mortiers d'artifice et des incendies volontaires de poubelles, et surtout l'incendie de locaux associatifs. Nos forces municipales et intercommunales, épaulées par la Gendarmerie et des renforts mobiles ont réagi rapidement. Bien que nous ayons été surpris par les faits, nous ne sommes pas restés inactifs, loin de là. Je suis bien évidemment inquiet et révolté face à ce genre d'événements. Je pense qu'il faut des réponses fortes même si l'on constate que c'est toujours une minorité qui embête la grande majorité des citoyens. Il faut que les décideurs nationaux permettent que l'on applique fermement les lois existantes et puissions condamner rapidement les auteurs de trouble. Il ne suffit plus de leur faire la leçon, il faut marquer très fortement la désapproba-

tion générale, car à 95% la population souhaite que ceux qui sont hors la loi soient punis et condamnés. »

Les confinements ont-ils perturbé la marche normale des différents services ?

« Sur le premier confinement, nous avons déployé plus de monde sur le terrain pour assurer une surveillance des entreprises, des locaux inoccupés ou des commerces fermés. En revanche lors du second confinement la problématique était moins forte et l'impact fut beaucoup moins grand sur les services. »

Comment impliquer la population dans vos actions ?

« Notre objectif à court terme est de faire participer les citoyens en organisant, entre autres, des réunions de quartier. Nous voulions le faire en 2020, la crise sanitaire a bouleversé nos plans, mais en 2021 nous irons à la rencontre des citoyens, car c'est ensemble que nous réglerons les problèmes et surtout pas chacun de notre côté. »

TRIBUNE LIBRE

GROUPE MINORITAIRE : ORGANISONS NOS PRIORITÉS !

Après des élections difficiles en mars 2020, dans un contexte épidémique qui a gravement altéré ce moment démocratique, nous avons rejoint nos deux collectivités fin mai.

Nos 6 élu(e)s siègent au conseil municipal de Valserhône et 3 d'entre eux au conseil de la CCPB. Notre groupe s'implique très fortement dans les commissions de travail.

Face à la crise et au désarroi de notre population, il faut maintenant choisir. Notre priorité : accueillir des professionnels de santé et restaurer un système de garde, en travaillant à une ville attractive dotée d'activités et de services dignes d'une 3ème commune de département.



En 2021, concentrons-nous sur l'essentiel. Retrouvez-nous sur <https://www.facebook.com/valserhone2020>

Meilleurs vœux à toutes et à tous. M. Bouvet Multon, P. Barbe, A. Gennaro, MC Lienhart, F. Odezenne, C. Rigutto.

SUCCÈS TOTAL DE "J'ACHÈTE LOCAL"



En 15 jours, l'opération lancée par Valserhône en direction des commerces locaux a dépassé toutes les prévisions comme nous le confirme Françoise Ducret, maire déléguée à l'urbanisme, au foncier et au commerce.

La crise du printemps dernier a-t-elle été un déclencheur à votre action ?

« Lorsque nous avons établi notre feuille de route plusieurs mois avant les élections, nous avons la volonté de tisser un lien fort et un soutien durable envers le commerce local. La situation sanitaire et particulièrement les confinements ont aggravé la situation qui concernait non seulement le commerce, mais aussi les citoyens, que nous sommes tous, touchés de plein fouet par cette crise. »

Quelles étaient les priorités ?

« Compte tenu de la crise, notre préoccupation initiale s'est renforcée, et nous avons réfléchi à des actions concrètes pour accompagner nos commerces vals-erhônais en leur permettant de fidéliser leur clientèle. Il y avait urgence pour tenter de fixer les clients localement. Après échanges d'expériences avec d'autres territoires et partenaires, nous avons développé le concept de J'achète local ! »

C'est en quelque sorte un concept gagnant-gagnant ?

« Il était important que les commerçants valserhônais profitent de cette action, mais aussi les consommateurs. La Commune de Valserhône a donc injecté 100 000 Euros afin de lancer cette opération ; double effet : permettre aux clients fidèles d'acheter un peu plus que ce qu'ils avaient prévu et aux occasionnels de pousser la porte des magasins en achetant local. »

Le succès a été fulgurant ?

« Totalement. Les chèques ont été vendus en moins de 15 jours ! Nous avons dû plafonner à 200 € l'achat de chèques afin de satisfaire le plus grand nombre de personnes. Succès total dû au fait que la plupart des clients en ont profité pour faire leurs cadeaux de Noël en se faisant vraiment plaisir. »



J'ACHÈTE LOCAL !

300 000 € de chèques diffusés en moins de deux semaines

L'opération sera-t-elle reconduite prochainement ?

« Nous allons déjà observer les retombées de cette première j'achète local ! et en tirer les conclusions qui s'imposent. Nous allons réfléchir à d'autres pistes afin d'accompagner d'autres professions qui n'ont pas pu bénéficier de cette action. Je pense notamment aux restaurants quand ils rouvriront. Je précise qu'en plus de l'opération j'achète local ! des chèques-cadeaux seront également offerts aux Aînés valserhônais, une action initiée par Odette Dupin, adjointe en charge du Bel Age, ainsi que l'association des agents municipaux. 358 000 € sont injectés dans l'économie de proximité ; un véritable levier, car il semble évident que ces achats en ont déclenchés d'autres. »

EN BREF

- ▶ Achats des chèques :
 - o 300 000 € injectés dont 100 000 € offerts
 - o Nombre de transactions bancaires : **1069**
 - o Moyenne par achat : **280 €**
- ▶ **110 commerçants** participants
- ▶ Point sur les dépenses au **8 janvier** :
 - o plus de **100 000 €** déjà dépensés
- ▶ Répartition des dépenses entre moyennes surfaces spécialisées et commerces de proximité
 - o Moyennes surfaces spécialisées : **17%**
 - o Commerces de proximité : **83%**
- ▶ Répartition des dépenses en boutiques par secteurs d'activités :
 - o Equipement maison : **27%**
 - o Equipement personne : **23%**
 - o Alimentaire-resto : **23%**
 - o Beauté-bien-être : **11%**
 - o Culture-loisirs : **8%**
 - o Téléphonie : **7%**
 - o Autres : **1%**